

PRIX D'ABONNEMENT :

Un An, \$3.—Six mois, \$1.50 :

Payable d'Avance.

Jours de Publication : Mardi et Vendredi.

Les Abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.

On ne recevra point d'Abonnement pour moins de six mois.

L'ORDRE

UNION CATHOLIQUE.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion... 50 cts.
Chaque insertion subséquente... 13 "

Toutes les lettres d'affaires, communications Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 6, Rue St. Vincent.

BAS-CANADA.

Montréal, 10 Juin 1859.

ARRIVÉE DE L'ARAGO.

St. Jean, Terre-Neuve, 8 juin.

L'Arago, de Galway, est arrivé à ce port, à 10 heures ce matin.

Les nouvelles sont du 30 mai de Liverpool.

Paris, 25 mai.

Rien de nouveau de l'Italie.

Le Portugal a déclaré sa neutralité.

Garibaldi marche sur Rome.

Londres, 28 mai.

Les papiers de ce matin donnent un compte rendu de l'expédition de Garibaldi et des corps volontaires sur le rang droit des Autrichiens dans la Haute-Lombardie.

Paris, 30 mai.

Le Moniteur publie la dépêche suivante :

Alexandrie, 29 mai.

L'empereur jouit d'une parfaite santé. Peu de nous ont été malades. Le temps est beau et la récolte est commencée.

Des avis de Lugano datés du 28 au midi annoncent que les Autrichiens poursuivent par le général Garibaldi occupés Camale et Lecco.

Des mouvements insurrectionnels ont eu lieu à Valteline.

Garibaldi, d'après un rapport de Lugano, est entré dans Camo après 3 heures de rude combat.

La ville a été illuminée.

A Cumerlosto, la mêlée s'est ré-engagée et les Autrichiens ont retiré.

Cannobio a été bombardée à 3 heures par un vaisseau autrichien, mais sans beaucoup d'effet.

Le gouvernement provisoire aurait été reconnu par la Russie, la Prusse, l'Angleterre et la Turquie.

Le Times parle de l'envoi de M. Benedilly en mission pacifique auprès de la Confédération.

Le Pays, du 28, dit que les Autrichiens au nombre de 50,000 ont quitté Pratezza et sont rentrés sur le territoire Lombard.

Les marchés sont fermes.

LA NOMINATION DE MR DELISLE—LES RÉSOLUTIONS DES MANUFACTURIERS DE SHEFFIELD.—LE "PAYS." DES TAXES DIRECTES ET INDIRECTES 1854, OU CONDUITE HÉROÏQUE DE L'ANCIENNE CHAMBRE D'ASSEMBLÉE A CET ÉGARD.

Il n'est pas réellement possible d'expliquer la conduite de journalistes qui font sonner bien haut leur libéralisme, en même temps qu'ils font si souvent bon marché de tout ce que nos compatriotes ont de cher, et surtout, sans parler de tout le reste, de leur existence comme corps politique.

On pourrait soupçonner dès lors qu'aux yeux des rédacteurs du journal en question, le crime de Mr Delisle serait d'avoir, avec la majorité des citoyens de Montréal, témoigné leur désapprobation d'un projet dont l'unique but était de favoriser quelques spéculateurs aux dépens de la ville de Montréal sous des prétextes dont l'examen le plus léger peut faire sentir la futilité, même quelque chose de pire encore.

On pourrait dire qu'il ne s'agit là que d'intérêts locaux, ce qui peut paraître tel au premier coup d'œil, quoique la chose soit d'un intérêt vraiment général.

Cependant, il est des traits du même genre qui sont d'une bien plus grande importance. Grands cotillons surtout, les manufacturiers de Sheffield viennent de faire entendre dans une de leurs assemblées des plaintes contre la législation de cette province, à raison des taxes qu'elle impose sur les produits de leur industrie, comme elle en fait peser généralement sur les marchandises importées.

Il est juste de remarquer d'abord que les taxes indirectes, en d'autres termes, de douane et d'accise, sont généralement moins lourdes et que leur fardeau se répartit toujours avec plus de justice et d'égalité que les taxes directes qui se lèvent sur la pro-

priété foncière. D'un autre côté, suivant l'opinion d'un publiciste, les taxes de la première espèce pourraient, dans l'état du commerce et de l'industrie chez les peuples modernes, facilement suffire au soutien des gouvernements, comme on l'a pu voir chez nos voisins des Etats-Unis, où, pendant tant d'années, le gouvernement fédéral a trouvé le moyen de subvenir à toutes ses dépenses au moyen d'impôts sur les objets d'importations ; tandis que les gouvernements des diverses provinces pourvoient à leurs dépenses au moyen de taxes sur la propriété foncière.

Aussi, rien n'a fait plus d'honneur à l'ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada que la constance avec laquelle elle a mis nos compatriotes en garde contre les dangers, les maux même inévitables qu'entraînent toujours les taxes sur la propriété foncière et le soin qu'elle a pris de n'avoir recours qu'à des taxes de douane pour subvenir aux dépenses de notre gouvernement civil, et qu'elle l'a toujours fait d'une manière assez prudente, non-seulement pour pourvoir aux dépenses générales de ce gouvernement, mais pour une foule d'objets d'améliorations d'une nature publique, telles que communication par terre et par eau, comme d'autres d'un genre analogue, sans contracter des dettes de manière à se mettre hors d'état de les payer comme l'avait fait le H. C. avant l'acte d'Union, dont l'une des dispositions principales avait pour objet de nous faire partager l'accablant fardeau.

C'est, ce semble, le moment de faire observer que les premiers succès de véritable importance obtenus par l'Assemblée du Bas-Canada, dans sa lutte avec l'Administration locale, date de l'année 1804, dans laquelle cette Administration fit tout ce qui dépendait d'elle pour imposer des taxes sur la propriété foncière à l'effet de bâtir des prisons dont le besoin se faisait sentir déjà depuis plusieurs années. Ce n'était rien moins qu'un coup de parti pour l'oligarchie de l'époque qui se proposait d'aller beaucoup plus loin si le succès couronnait ses premières tentatives de taxer la propriété foncière, qui, dans le temps, furent l'objet des discussions les plus vives et dans lesquelles les partisans de l'Exécutif succombèrent. Un bill contraire passé dans la chambre par une majorité, finit par être adopté dans le Conseil et par être sanctionné.

Ceux qui voulaient des taxes sur la propriété foncière avaient mis tant d'importance à la mesure qu'ils voulaient faire passer dans notre chambre des Communes, qu'ils s'adressèrent même au gouvernement de l'empire pour le presser par une pétition de ne pas permettre que ce bill devint loi, pétition qui ne pouvait guère être accueillie, ne fut ce qu'à raison de ce qu'à l'indubitable et d'exclusif le droit des Communes relatif à l'établissement d'impôts comme à celui d'en régler l'emploi.

Ces remarques sont déjà longues pour un journal ; sans cela, nous appuierions sur le danger de fournir, comme semble le faire non-seulement le Pays, mais comme l'ont fait ceux qui, dans la Chambre, n'ont cessé d'augmenter le fardeau des taxes indirectes, des prétextes d'en venir au système d'impôts sur la propriété foncière, dont chez nos voisins la conséquence est si souvent la vente des terres, système qui serait beaucoup plus funeste ici, à raison de circonstances sur lesquelles nous n'avons pas le temps d'appuyer en ce moment.

Nous remarquerons ici que ceux qui se sont chargés d'écrire notre histoire ont gardé le silence sur les tentatives réitérées des partisans de l'Exécutif de notre section de la Province avant l'Union d'y mettre en pratique le système d'impôts sur la propriété foncière, silence qu'ils ont également gardé sur une foule d'autres objets d'une importance vitale et par rapport auxquels les Communes de notre ancien Parlement Provincial avaient obtenu du Gouvernement de l'Empire de triompher, par la force et l'évidence des principes du droit constitutionnel qu'ils invoquèrent dans une lutte de plusieurs années et qu'on peut qualifier d'héroïque.

C'est un sujet sur lequel nous nous proposons de revenir aussitôt que possible.

Revue de Journaux.

La politique locale ne même pas grand bruit par le temps qui court. On dirait que députés et journalistes, fatigués des crises de la dernière session, n'ont pas même le courage de leur opinion sur les grandes questions qui agitent en ce moment-ci le Haut-Canada. Quand les esprits étaient tranquilles dans la Province supérieure, nos journaux agitaient le rappel de l'Union ; aujourd'hui que le Haut-Canada semble nous mettre le marché en main, nous hésitons, nous reculons, nous gardons le silence. M. Brown publie dans le Globe des articles chaleureux contre l'Union, sous le titre de lettre à un ami : "On ne peut nier, dit-il, que l'Union des deux provinces n'a été faite dans un but sage ; mais il est arrivé contre toute prévoyance que les vues de ses auteurs ne sont pas remplies et que les résultats sont tout autres que ceux qu'on attendait."

C'était une belle et grande entreprise que celle qui tendait à faire grandir sous un même gouvernement et d'un seul sentiment national, deux races étrangères différant essentiellement de langage, de religion, de mœurs, d'institutions, et même séparées d'intérêts commerciaux et sociaux. Mais l'expérience nous a démontré que cette entreprise était vaine et que les différents gouvernements qui se sont succédés n'ont fait que fortifier la ligne qui sépare les deux races ; et après dix-neuf ans de vie commune, les deux peuples n'ont pas perdu un seul de leurs préjugés, une seule de leurs jalousies : la haine qui les oppose l'une contre l'autre est aussi vivace qu'aux premiers jours de l'Union. Jetés dans des embarras continus, ceux qui ont voulu gouverner ont mis de côté la force morale et la conscience publique s'est amortie au milieu de la plus effrayante corruption. Chaque victoire ministérielle a été une victoire contre la conscience du peuple, contre la morale publique.

Entrant ensuite dans les détails de la politique locale, M. Brown montre le Haut-Canada s'effaçant tous les jours davantage et recevant ses principales lois d'une majorité Bas-Canadienne. C'est toujours la même chanson chantée sur le même air. Pour renforcer ses arguments, il a recours aux chiffres et fait dresser devant lui la banqueroute et son cortège déshonorant. Il montre comment la dette de la Province s'est graduellement augmentée depuis l'Union.

Voici un état des taxes, des revenus et des dépenses de la Province-Union :

Table with 4 columns: Années, Revenu, Dépenses, Surplus, Déficit. Rows from 1841 to 1858.

Surplus total de la dépense sur le revenu depuis l'Union... 16,339,114
Dette avant l'Union... 5,982,418
Dette directe de la Province... \$22,321,532

La manière dont la dette publique s'est augmentée se trouve dans le tableau suivant :

Table with 2 columns: Année, Dette en... Rows from 1841 to 1859.

Essai de cet état de choses, M. Brown conclut en demandant un changement dans la constitution et un nouveau système politique qui produise dans l'avenir ce que l'Union a refusé de faire dans le passé. M. Brown expliquera sa pensée sur ce nouveau système politique dans une troisième correspondance.

Désarmés par ce terrible lutteur, les organes du gouvernement cherchent eux les moyens de conserver l'Union, et ils n'en trouvent pas de plus efficace que celui qui corrompt les individus, les familles, la société. Aussi le Colonist dans un de ses derniers numéros donnait-il avec une naïveté, qui n'est surpassée que par l'impudence, les arguments suivants au soutien de sa cause :

"Il n'y a rien de plus facile que de trouver des raisons pour faire triompher le système corrompu dont se plaint le Globe. Admettons, sans le contester, que le gouvernement corrompt les élections et que notre système de gouvernement fait triompher la corruption dans et hors la législature ; que de plus le plus petit conseil municipal jusqu'au plus respectable corps politique, tout marche par la corruption ; tout cela ne prouve rien contre le gouvernement responsable du Canada, qui n'attaque par là même le gouvernement d'Angleterre. Heureusement notre sphère est petite et nos fautes limitées par l'apôtre ! Vous vous plaignez de la corruption causée par les chemins de fer, par les canaux, par les jobs : est-ce que cette sorte de corruption n'est pas plus grande en France, en Angleterre, aux Etats-Unis qu'en Canada ?"

A de tels arguments, on répond par le mépris et par l'indignation. Il faut que ces organes du ministère soient aux abois pour étaler au grand jour une effronterie semblable et pour soutenir une cause aussi infamante : La corruption en Canada ! De son côté, le Leader revient à ses anciennes habitudes. Pendant la session, il fait la garde dans les bureaux publics ; après la session, découvert et sans souci, il entre sur un terrain brûlant qui n'est pas le sien. Il se mêle de religion et, sans s'apercevoir de son impertinence, il donne des leçons aux Evêques catholiques de la Province. Parlant de la translation du siège épiscopal de London à Sandwich, le Leader dit : "Nous attachons très peu d'importance à ce que le siège épiscopal soit à London ou à Sandwich ; mais la mission de Mgr. Pinsonnault à Rome et la translation qui en est la conséquence doivent avertir

le public des relations intimes qui existent entre les évêques catholiques de la Province et le Souverain Pontife. Ils tiennent leur pouvoir d'un souverain étranger. C'est très dangereux et très impolitique. Un évêque peut entrer dans la vie publique et faire tourner son influence au profit du Pontife dont il tient sa mission. Ce qui nous rassure pourtant, c'est qu'en général les évêques, ainsi nommés, ont le bon sens de ne pas intervenir dans la politique. Un seul jusqu'à ce jour s'est rendu coupable de cette indécision. Mgr. de Charbonnel a osé dans le temps demander les écoles séparées sur un pied injuste et déraisonnable. Il lui est aussi arrivé de dénoncer certains ministres du haut de la chaire de sa cathédrale. Mais l'évêque de Charbonnel était jeune dans le temps, n'ayant aucune expérience de notre caractère. Il est depuis revenu à d'autres sentiments. Espérons que lui et ses frères, les évêques, seront assez instruits de leurs devoirs pour n'en pas franchir le cercle. Autrement il faudrait retirer au Pape le droit usurpé de nommer les évêques dans une contrée étrangère."

Nous pouvons rassurer notre confrère du Leader. Nos évêques sont sages sans leçons ; et quand ils dénoncent un ministre, c'est que le mal est profond et que les intérêts et maux de la conscience et de la morale de leurs ouailles sont grandement compromis.

En dehors de ces disputes politiques, la Minerve faisait, l'autre jour, une dispute de nationalité aux ministres concernant la nomination de M. Monk au poste de juge de la Cour Supérieure. Notre voisin donnait des avis fort sages au gouvernement que celui-ci aurait du suivre, sinon par amour de notre nationalité, du moins pour sauver les apparences. Constitué comme nous le sommes, étant en grande majorité dans le Bas-Canada, ayant à être jugés suivant les lois françaises, nous sommes en droit d'avoir pour le moins un nombre égal de juges français au nombre de juges anglais. Eh bien, le ministère vient de nous nier ce droit, de nous arracher cette sauvegarde, de rompre cette belle tradition de juges distingués de notre race et de notre croyance qui s'était si magnifiquement continuée jusqu'à nos jours ! Non content de ne nous donner qu'un seul représentant français dans le ministère, on nous donne trois juges anglais sur quatre qui siègent ! Ne viendra-t-il pas quelques bonnes et puissantes réactions ? Serons-nous toujours condamnés à voir notre passé s'effacer de jour en jour, souillé par une politique févreuse ?

Voilà ce qu'il y a de plus saillant dans notre politique : méfiance du présent, recherche d'une vie nouvelle et mépris de la plus sainte des autorités. Le public français fait peu d'attention à cette agitation de nos compatriotes de l'autre province. Le canon qui gronde sur le vieux continent et la cause catholique compromise ; voilà leur unique pensée pour le moment.

Nous constatons avec bonheur un changement dans l'opinion publique sur la guerre d'Italie. Tous les journaux sérieux ont compris qu'il importe d'être catholique avant d'être Italien ou Français. Aussi la révolution, qui cherche à continuer sa sanglante action au milieu de l'humanité, n'a trouvé parmi nous aucun homme de sens pour l'acclamer. Seul le Pays lui a crié bravo ! parce qu'elle veut punir les autrichiens, batteurs de femmes ! Nous voudrions à ce propos voir reproduire une belle correspondance sur la guerre actuelle que vient de publier dans le Journal de Québec, un "Canadien-Français." C'est une réponse vigoureuse et raisonnée à deux attaques ridicules faites dans le Canadien contre ceux qui veulent le triomphe du droit avant le triomphe de la force. Nous citons les conclusions d'un Canadien-Français :

"La question italienne est grande comme le monde, et compliquée à proportion. Toutes les sagesse humaines ne suffisent pas pour en parler à propos, encore bien moins pour y fixer exactement le droit. Attendons les événements, et surtout l'effet des prières universelles que le pontife de l'unité catholique va demander à tous les fidèles. Si le Pape, au dire de quelques uns, était si sûr du rôle de la France ; s'il comptait aveuglément comme eux, sur la pensée, uniquement et chrétiennement protectrice, de cette puissance, s'il croyait ne devoir espérer la paix du monde et des droits de l'Eglise que de la valeur bien connue de ses bataillons, tout naturellement, sans faire injure à Dieu, il ne demanderait pas le secours des prières universelles. S'il en agit autrement, c'est que le mal est grand, quelque part, ou peut le devenir, malgré les bonnes intentions et les forces militaires du principal agent de la lutte."

CYRILLE BOUCHER.

Canal de Beauharnais.

30 mai 1859.

(Suite.)

Les chaussées, n'ont fait monter les eaux que de quelques pouces, a dit M. Killaly. Mais comment se fait-il qu'il y ait si grande différence d'opinion entre lui et M. Keefer ; car ce M., dans un rapport, assure, "que les eaux sont haussées de plus de 4 pieds dans les rapides du Côtéau." Tous les pilotes de Soulanges peuvent bien dire la même chose aujourd'hui, un vaisseau tirant huit piés d'eau peut facilement descendre les rapides, quand avant le canal, et la construction des deux fameuses chaussées, aucun vaisseau ne pouvait le faire, tirant plus de cinq piés. Il y a deux contradictions entre M. Killaly et son ingénieur. On ne dira pas, j'espère, qu'il n'y a que dans les rapides que ces eaux sont hautes, et que les chaussées en augmentant le volume de l'eau à la tête du canal, en donnant plus de hauteur à celle des rapides, n'ont pas eu aussi l'effet d'en augmenter la quantité sur toute l'étendue du Lac. Si les deux chaussées n'en ont été construites dans la supposition même que les eaux du St-Laurent sont naturellement hautes, M. Killaly croit-il que le Pilote Rankin aurait pu descendre dans les rapides du Côtéau et des Cédres les deux vaisseaux à vapeur Canada et America. Qu'il le demande aux pilotes. Ils lui diront comme moi, non. Les eaux sont donc hautes sur le lac St-François plus que natu-

rellement ; et pourquoi ? parce que M. Killaly et son département ont fait obstruer un tiers du fleuve à la tête des rapides, et il est reconnu et admis par des gens qui s'y entendent aussi bien que tous les ingénieurs du bureau que la construction des Chaussées a eu l'effet immédiat de faire hausser les eaux en 1846, et plus notamment au printemps de 1850, d'au moins 4 à 5 piés à l'écluse supérieure (Coffer dam) et de vingt-six piés à St-Anicet, et sur toute l'étendue du Lac. En voulez-vous la preuve, lisez la Minerve du avril 1851, vous y verrez que les eaux étaient alors extraordinairement basses à Montréal, même à cette saison de l'année. Lisez les autres journaux d'alors, vous y verrez encore que vu les eaux basses dans les rapides du Long-Sault en haut de Corwall, plusieurs vaisseaux, notamment le British Queen, ont touché, et sombré dans ces rapides. Durant ces années comment étaient les eaux sur le lac St-François. Est-ce que tous les quais, six au Côtéau Landing, un au Côtéau du Lac sept à St-Anicet, trois à Lancaster, un à Soulanges n'étaient pas tous emportés par la force des hautes eaux ? Est-ce que les chemins fait par le gouvernement, depuis le Côtéau Landing à la ligne de division entre le Haut et le Bas-Canada, n'étaient pas presque partout submergés. Est-ce que les maisons bâties, même avant 1812, sur les bords du même lac n'étaient pas démolies ?

Est-ce que des milliers d'acres de terre cultivés, de puis plus d'un demi siècle, n'étaient pas alors, comme ils le sont encore aujourd'hui, couverts d'eau et perdus pour toute espèce de culture. Pourquoi M. Killaly vient-il nous dire que les eaux n'ont gonflé que de quelques pouces au plus.

Quel était le but principal de la construction de ces deux chaussées ? N'était-ce pas pour donner plus de hauteur au fleuve, à l'entrée du canal, et assurer un chenal meilleur et plus profond aux vaisseaux ? Si M. Killaly et tous ses ingénieurs n'ont réussi après \$300,000 de dépenses en cures moles, chaussées, &c., &c., à ne faire hausser les eaux que de quelques pouces au plus, il faut avouer que ça coûte joliment cher au pays par chaque pouce, que le but de l'objet proposé a failli et que le département s'est grandement trompé.

Je conviens que les bords du lac St-François sont naturellement bas, mais ce n'est pas un terrain si bas, où il pousse du chêne, de l'orme, du frêne, de la plaine et de l'épinette. Si M. Killaly se fut donné la peine, en 1850, de visiter les bords du lac qu'il prétend si bien connaître, il aurait vu un pied d'eau dans les bois, depuis No. 1 à No. 18, dans Godmanchester ; il aurait vu aussi à Laguerre environ quatre mille acres de terres cultivées couvertes de six piés d'eau ; à St-Zotique, Dunlee, à Fort Covington, Lancaster, il aurait toujours vu les mêmes dommages. Les terrains sont bas, mais c'est pour cela que le bureau des travaux publics aurait dû être sur ses gardes, avant de faire entreprendre d'aussi immenses obstructions au fleuve, et lire auparavant reconnaître et constater les dommages que les chaussées devaient occasionner ; mais, non ; le canal était construit, il fallait un chenal pour y entrer, qu'importent les dépenses, qu'importent les dommages. Il est encore très singulier qu'il n'y a que dernièrement, l'atterly, que le St-Laurent est à six inches au-dessus de son élévation ordinaire. M. Killaly doit savoir que le St-Laurent n'est pas sujet, comme les autres rivières, à de grandes variétés dans la crue des eaux ; à peine varie-t-il d'un à deux piés chaque année, au-dessus de son niveau naturel. Aujourd'hui, je conviens que ce fleuve est, disons deux piés plus haut que d'ordinaire ; mais, sur le lac St-François, il faut ajouter à ces deux piés de hauteur naturelle ou factice, deux à trois autres piés, qui sont l'effet de la construction des deux chaussées. Eh bien, nous avons donc raison d'affirmer que sur ce lac, nous avons près de cinq piés de plus que nous avions en 1849, en avant.

Il n'est pas surprenant pour moi qui connais aussi, et mieux que M. Killaly, les deux rivs du lac, d'entendre les habitants se plaindre et maudire le département des Travaux Publics. Allez à Soulanges, à Lancaster, à Ste-Cécile, St-Anicet, Dundee Charlottenbourg, toujours est partout malédiction au département, et tout s'accorde à répéter "depuis dix années," c'est vous M. Killaly et tous vos ingénieurs qui êtes la cause de tous ces dommages, qui ont déjà tant coûté de dépenses à la province, par votre manque de connaissance à prévenir le mal, en à examiner ou faire examiner les conséquences de la construction de ces deux chaussées.

Que M. Killaly n'essie pas aujourd'hui à se placer à l'abri de ce rapport annuel et essayer de faire entendre au pays, et à la législature, que les réclamaunts sont des brailleurs "et qu'il y a empressement dans l'état actuel des choses, à preser le réglemant des dommages (hat pressure is used) Rie d'au si faux. M. Killaly connaît mieux, ou bien il est ignorant de tout ce qui se passe à son bureau, et qu'il devrait mieux connaître, car j'ai déjà dit que le plus grand nombre des réclamaitions est réglé. Il n'y a rien de surprenant que ceux qui ont perdu leur terres depuis dix années, et qui ne reçoivent pas de quartiers de salaire comme M. Killaly et les autres officiers de son département, hâtent et pressent leurs réclamaitions. Je connais ici de pauvres enfants orphelins qui ont perdu leurs terres et leurs maisons et dont les réclamaitions n'ont pu encore être réglées.

Les réclamaants n'ont reçu, pour la plupart, qu'une bien simple rémunération ; pourquoi ne pas en finir avec les autres. Est-ce la faute de ces quelques réclamaants, si M. Killaly ne s'est aperçu que tout dernièrement (latterly) que les eaux sont hautes sur le St-Laurent et si au lieu de quelques piés au plus ce Monsieur est trompé, et que ce soit des piés et non des pouces.

En justice à l'hon. ... Rose, le chef responsable du département, je dois dire qu'il est homme nouveau dans ce bureau, et quoique son nom se trouve attaché au rapport avec celui de l'hon. M. Killaly, je sais qu'il ne doit pas porter le fardeau des fautes de ses prédécesseurs. Mais je l'estime assez pour lui dire franchement d'être sur ses gardes vis-à-vis de ses prédécesseurs. Qu'il vienne lui-même la localité comme l'a fait M. Sicotte, et que, comme lui, il se

di-pose à juger et rendre justice par lui-même. Il est juste que l'hon. M. Ellice, que l'hon. M. de Beaujeu...

Messieurs G. S. Charrier, N. B. Desmarreau, C. E. Belle, Chs. Glanviller, André Lapierre, J. B. Meilleur, Victor Hudson, J. L. Beaudry, David Peltier, Ant. Dupre, L. A. H. Latour, Jacques Grenier, Louis Marchand, P. Jodoin, Jos Robillard, Damase Masson, L. S. Morin, J. M. Papineau, J. A. Leclerc, G. Oumet.

Etat des comptes du trésorier général de l'Association St. Jean-Baptiste en juin 1859. Montant des recettes... £192 8 3

Balance en mains... £119 3 9 Montréal, 6 juin 1859.

L'assemblée générale et annuelle des conseillers des différentes sections de Tempérance du diocèse de Montréal eut lieu, dimanche, le 22 de mai dernier...

En l'absence de Sa Grandeur Mgr. de Montréal, Président d'honneur de l'Association, M. le Chanoine Moreau, président ad hoc prit le fauteuil...

Le secrétaire fit ensuite lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée annuelle. Après quoi on procéda à l'élection des officiers et membres du Conseil Central de Tempérance du diocèse de Montréal.

Persone n'ayant demandé le scrutin, l'élection eut lieu à l'unanimité, comme suit, savoir: Président—C. A. Leblanc; vice-présidents—R. Bellin, et J. U. Beaudry; Secrétaire, L. A. H. Latour; Trésorier, A. Larocque; Membres du Conseil, Hubert Paré, R. Trudeau, F. David, N. Valois, Frs. Benoit, Joseph Robillard et Giroux.

Après l'élection, M. le Président fit la prière de clôture et la séance fut levée.

L. A. HUGUET-LATOUR, Sec. pro-temp. N. B.—Les membres du Conseil Central de Tempérance de Ville-Marie, se réuniront le premier vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, dans l'une des salles du Séminaire.

Les Présidents et vice-présidents de toutes les sections de la ville et de la campagne ont droit d'y assister et de prendre part aux délibérations.

Maison Française de Commission. Nos lecteurs ont pu voir depuis quelques jours une annonce publiée dans nos colonnes signalant aux hommes d'affaires le nom d'un commissionnaire à Paris (France), M. A. Allouard.

Les renseignements que nous avons sur l'activité et la probité de M. Allouard nous engageant à le recommander à ceux qui désirent se procurer les services d'un agent sûr pour l'achat et l'expédition de toute espèce de marchandises. L'aptitude et l'expérience de M. A. dans ce genre d'affaires, les recommandations irréprochables qui peuvent être fournies, offrent des garanties certaines que ses services seront satisfaisants pour tous ceux qui lui adresseront des demandes.

Nous prendrons occasion de cette annonce pour faire remarquer aux négociants canadiens les grands avantages qui pourraient résulter pour eux d'importer directement de France les produits français. Car, combien de fois ne voit-on pas des marchands acheter sur les marchés anglais et payer comparativement cher une foule d'articles qu'ils pourraient aussi facilement tirer directement de France? Il est vraiment étonnant que sur le nombre de plus en plus grand de nos importateurs canadiens, si peu fassent d'achats à Paris. C'est pourquoi, nous croyons rendre un véritable service à notre commerce en lui signalant un nom aussi recommandable que M. A. Allouard pour relater avec la France des relations commerciales qui auraient dû aller toujours en augmentant.

L'on se souviendra que les Etats-Unis font un commerce avec la France des plus étendus et des plus considérables. Nous nous contentons d'indiquer ces choses à MM. les négociants.

Combat de Montebello. RAPPORT OFFICIEL DU GÉNÉRAL FOREY. Voghera, 20 mai 1859. Minuit.

Monsieur le maréchal, J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur l'engagement de ma division dans cette journée.

Ayant reçu, à midi, avis qu'une forte colonne autrichienne avec de l'artillerie avait occupé Casteggio et refoulé de Montebello les postes avancés de la cavalerie piémontaise, je me portai immédiatement jusqu'aux avant-postes sur la route de Montebello, avec deux bataillons du 74e destinés à appuyer deux bataillons du 84e, campés sur cette route, en face de Voghera, à la hauteur de Madura.

En même temps, le reste de ma division prenait les armes. Une batterie d'artillerie (la 6e du 8e régiment) ouvrait la marche.

En arrivant au pont sur le ruisseau de Fossagazzo, limite extrême de nos avant-postes, je fis mettre en batterie une section d'artillerie, soutenue à droite et à gauche par deux bataillons du 84e, les tirailleurs garnissant les rives du ruisseau.

Pendant ce temps, l'ennemi avait poussé de Montebello à Ginstrello. Informé qu'il s'avancait sur moi en deux colonnes—l'une par la grande route, l'autre par la ligne du chemin de fer—j'ordonnai un bataillon de gauche du 74e de couvrir la route de Cascina Nuova, et à l'autre bataillon de prendre position sur la droite de la route, derrière le 84e.

A peine ce mouvement était-il exécuté, qu'une vive fusillade s'engagea sur toute la ligne entre nos tirailleurs et ceux de l'ennemi qui s'avancait sur nous en appuyant ses tirailleurs par des têtes de colonne débouchant de Ginstrello. L'artillerie ouvrit son feu avec succès; l'ennemi riposta.

Je fis alors avancer ma droite. L'ennemi se retira devant l'élan impétueux de nos troupes; mais voyant qu'il ne me restait qu'un seul bataillon sur la droite de la route, une forte colonne reçut ordre de l'attaquer. Grâce à la vigueur et à la fermeté de ce bataillon, commandé par le colonel Cambriol, et à quelques charges heureuses de la cavalerie piémontaise, admirablement dirigées par le général Sonnaz, les Autrichiens furent repoussés.

A ce moment, le général Blanchard, suivi du 34e et d'un bataillon du 91e (les deux autres étaient restés à Oriolo, où ils ont eu une rencontre), me rejoignit et reçut l'ordre d'appuyer le bataillon du

74e chargé de défendre la ligne du chemin de fer et de s'établir solidement à Cascina Nuova.

Resouvé de ce côté, je fis de nouveau avancer ma droite et emportai, non sans une sérieuse résistance, la position de Ginstrello. Jugéant alors qu'en suivant les hauteurs avec le gros de mon infanterie et la grande route avec mon artillerie je m'emparerais plus aisément de Montebello, je disposai comme suit mes colonnes d'attaque, sous les ordres du général Beuret:

Le 17e bataillon de chasseurs, appuyé par le 84e et le 74e, disposé en échelons, attaque le côté sud de Montebello, où l'ennemi s'était retranché.

Un combat corps à corps s'est alors engagé dans les rues du village, qu'il a fallu emporter maison par maison. C'est durant ce combat, que le général Beuret a été mortellement frappé à mes côtés.

Après une résistance obstinée, les Autrichiens furent contraints de céder devant l'impétuosité de nos troupes, et bien que fortement retranchés dans le cimetière, ils furent délogés de cette dernière position à la pointe de la baïonnette, aux cris répétés de: "Vive l'empereur!"

Il était alors 6 h. et demie. Je crus prudent de ne pas poursuivre plus loin l'avantage de la journée et je fis faire halte à mes troupes derrière le terrain du cimetière, en garnissant le pont de quatre canons et d'un certain nombre de tirailleurs, qui refoulèrent la dernière colonne autrichienne dans Casteggio.

Peu après, je vis les colonnes autrichiennes évacuer Casteggio, en y laissant une arrière-garde, et se retirer par la route de Casatina.

Je ne sursais, M. le maréchal, louer trop haut la bravoure de nos troupes dans cette affaire. Tous, officiers, sous-officiers et soldats ont rivalisé d'émulation. Je ne dois pas non plus oublier les officiers de mon état-major, qui m'ont rendu les plus grands services.

J'aurai l'honneur de vous adresser, dans un autre rapport, la liste de ceux qui se sont particulièrement distingués.

Je ne connais pas encore l'étendue exacte de notre perte. Elle est considérable, spécialement parmi les officiers supérieurs, qui ne se sont pas épargnés. Je l'évalue approximativement de 600 à 700 hommes—tués ou blessés.

La perte de l'ennemi a dû être considérable, si nous en jugeons par le nombre des morts trouvés, surtout dans le village de Montebello.

Nous avons fait environ 200 prisonniers, parmi lesquels un colonel et d'autres officiers.

Quelques chariots de poudre sont aussi tombés entre nos mains. Quant à moi, M. le maréchal, je suis heureux que ma division ait été la première engagée avec l'ennemi. Ce glorieux baptême, qui rappelle un des plus glorieux noms de l'Empire, marquera, je l'espère, un de ces pas dont parle l'ordre du jour de l'empereur.

Je suis, etc., Le général commandant la 1er division du corps, (Signé) FOREY.

P. S.—Après les renseignements que je reçois de tous côtés, la force de l'ennemi ne devait pas être au-dessous de 15 à 18,000 hommes, et si j'en croyais le dire des prisonniers, elle aurait été bien au-delà de ce chiffre.

Nouvelles et Faits Divers.

—L'Union Catholique aura sa séance au lieu ordinaire, dimanche à 2h. P. M.

—Lundi, mardi et Mercredi prochain auront lieu les séances trimestrielles du Conseil de ville. Trois projets y seront soumis et discutés afin de satisfaire au paiement des £21,000 d'intérêt au gouvernement échu au mois de septembre prochain. Les séances seront très-intéressantes.

—Le 7 juin, Mgr. Pinsonneault évêque de Sandwich, a admis à la profession religieuse, chez les Sœurs Grises, de Montréal, Sœurs Rogoier, Eliza Chapeleau, Monjau, Odile Lachapelle, Ph. St. Charles, Ar Gagnon, J. Pinebaud. Sa grandeur a fait une chaleureuse allocution aux nouvelles épouses de Christ, sur les devoirs et sur le bonheur de leur état. Comme Marie de l'évangile, ces pieuses sœurs de Dieu, ont choisi la bonne part; et de leur cloître béni, l'odeur de leurs vertus se répandra dans la société pour la sanctifier. Ne se contentant pas de marcher elles-mêmes dans les chemins déserts de la perfection, elles feront aimer le bon Dieu par les pauvres, par les malades qu'elles visiteront, par les vieillards et par les petits orphelins qu'elles sont appelées à soigner et qu'elles soignent avec un zèle si ardent, si sublime, si divin. Un grand nombre de prêtres s'étaient empressés d'assister à cette pieuse cérémonie, encourageant de leur présence celles qui durent marcher sur leurs traces, pour le bien de tous.

—On nous informe que Mr S. Rivard, dont nous avons annoncé l'admission au barreau mardi dernier, va rester à Montréal où il pratiquera sa profession en société avec M. Garault. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

—Les condamnés de St. Jérôme, Abraham Hamelin et Isidre Gratton, viennent de voir leurs sentences commuées en une simple détention de trois ans au pénitencier provincial.

Cet acte, s'il est vrai, fait beaucoup d'honneur aux sentiments de justice de l'Exécutif.

—La semaine dernière, un de nos grands carrés de papier reproduit sérieusement, gravement, et sans commentaire la dépêche télégraphique suivante:

"Bien que des troupes françaises soient rapidement expédiées pour Gènes, par mer, beaucoup arrivent sans armes ni munitions de guerre, tant est grande leur hâte de croiser le fer avec l'ennemi." Il nous faudrait plus de place que nous n'en avons pour faire ressortir tous les non-sens et contre-sens de cette phrase baroque. Mais ce qui est vraiment merveilleux, c'est de voir ces soldats qui arrivent sans armes pour croiser plus vite le fer avec l'ennemi, ou comme dit la dépêche, tant est grande leur hâte de croiser le fer avec l'ennemi. Il faut avouer que ce coq-à-l'âne est d'une naïveté admirable, ou adorable, comme disent les lions du demi-monde et les journaux. Si, comme nous le supposons, c'est au télégraphe qu'il faut attribuer et cette idée, qui passe les limites du grotesque, et cette phraseologie, qui n'est pas moins étrange que l'idée, nous en concluons que le télégraphe respecte aussi peu les hommes de lettres que les hommes d'esprit.

—On rapporte que la pêche de hareng a été excellente aux îles de la Magdeleine et sur les côtes du golfe.

—Robert Over et John Moore qui ont dernièrement tué Lancelotti Adams, pour voler la malie, viennent de partir sur l'échafaud à Brantford, Haut-Canada. Près de 10,000 personnes assistaient à l'exécution.

—Le même jour à Hamilton, John Mitchell mourait aussi sur l'échafaud. Tous ont confessé leur crime. Mitchell était catholique et assisté sur l'échafaud par le révérend Père Gordon.

—Il paraîtrait que l'élévation actuelle des eaux du St. Laurent ayant causé beaucoup de retard aux travaux du Pont Victoria, la fête d'inauguration de cette œuvre gigantesque serait déferée jusqu'au printemps de 1860.

—George O'Kill Stuart, écrivain de Québec, a fait don à l'Université Laval de 1,000 volumes ayant trait à la médecine et à la chirurgie, de la Bibliothèque de feu Dr Fargues de la même ville.—Journal of Education.

—Il y a maintenant à Albany un homme dont le bras droit représente le corps d'un gros serpent, la main formant la tête. Une partie de son bras gauche repréente la queue d'un serpent, et la main forme une tête de chien! Cet homme est âgé de 29 ans; il a plus de six pieds: il pèse 200 livres et toutes les parties de son corps sont parfaitement constituées. Les médecins le regardent comme une des plus grandes bizarreries de la nature et comme une des plus grandes curiosités de ce temps.—Ce serait bien autre chose s'il avait un bec et des ailes de canard!

—Il a plus à Son Excellence le gouverneur général commuer la sentence de mort prononcée contre Louis Larue, aux dernières assises de Kamouraska, en une détention de 14 années dans le pénitencier provincial.

—Plusieurs incendies du fait de certains individus ont eu lieu à Chambly. A M. Delisle, Ecuyer, greffier de la couronne, tient actuellement sur les lieux l'enquête d'usage en pareille circonstance.

—Des informations ayant été données au Bureau de Police sur la conduite d'un nommé Henry Stuart, Hotelier de cette ville: les deux finisseurs Naigelle et C'Leary se rendirent de suite sur les lieux, ou, après quelques recherches, ils trouvèrent dans la chambre de Stuart un véritable arsenal de brigand de première classe; pistolets-fusils, haches, trousseaux de clés, lanternes sèches, limes, scies, ainsi que tout l'attirail nécessaire à la fonte de l'argent et des autres métaux.—De là, ils se rendirent dans le salon de l'Hotel tenu par ce nommé Stuart, et dans une boîte placée sur une table, ils trouvèrent un rouleau d'argent, d'anciennes pièces françaises, dont plusieurs ont été identifiées par l'hon. Ls. Renaud, et différents autres articles.—Dans une malie marquée au nom de MM. G. B. et qui était dans le même salon, on a trouvé plusieurs pièces de soieries dont un certain nombre portait la marque de la maison Benjamin;—cette même valise contenait plusieurs pièces de bijoux, entr'autres un montre qui a été reconnue par son propriétaire.

En faisant des perquisitions dans une chambre voisine de Stuart et occupée par un nommé Daniel Merritt, on a trouvé quelques instruments compromettants et dans une boîte d'anciennes pièces d'argent qui ont été reconnues comme appartenant à l'hon. Louis Renaud et qui avaient été enlevées de son magasin du 21 et 23 mai dernier.

Stuart et Merritt ont été de suite incarcérés. On espère avoir mis enfin la main sur cette troupe de voleurs qui, depuis l'hiver dernier, a commis plusieurs vols considérables dans les différentes parties de la ville.

L'enquête dans cette affaire est commencée d'hier matin. Une femme du nom de Elizabeth Johnson a été arrêtée et emprisonnée comme complice de Stuart et Merritt, dans le vol chez l'hon. L. Renaud et dans plusieurs autres magasins.

A l'enquête tenue, hier matin, diverses pièces ont été reconnues par M. Charles Stuart, caissier de l'hon. Louis Renaud.—Minerve

—Nous signalons spécialement à l'attention de MM. les Cures et Marguilliers de paroisses l'importation des nouvelles cloches faite par la maison Frothingham et Workman. Elles sont d'un métal excellent, possèdent un timbre très agréable et sont à moitié meilleur marché que les autres.

La cloche bénie dernièrement au Pensionnat des dames du Sacré-Cœur, Saulx au Récollet, a été achetée chez MM. Frothingham et Workman.

Nous ne pouvons qu'engager les intéressés à faire une visite à la maison ci-dessus, où ils pourront avoir toutes les informations relatives à ces cloches.

—Nous nous faisons un plaisir d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du nouvel établissement de reliure, &c. &c., de MM. Jeannotte et Guibault. Ces deux MM. ont longtemps été employés comme chefs d'atelier chez MM. J. B. Rolland et Beauchemin & Payette: le public les connaît donc depuis longtemps. Etant devenus les propriétaires des ateliers de M. Rolland, ils possèdent plusieurs machines nouvelles qui leur permettent d'exécuter tous les ouvrages dans leur ligne qu'on voudra bien leur confier.

Leur atelier est situé vis-à-vis les bureaux de l'Ordre; coin des rues St. Vincent et St. Amable. Le public est assuré de l'élégance, de la solidité et du bon marché que ce nouvel établissement met dans tous ses ouvrages.

—Nous attirons l'attention du public sur les choses étonnantes énoncées dans l'annonce de Mr Carter et qui se voient en ce moment à la Salle des Artisans, Grande rue St. Jacques.

Navigation et Commerce.

Montréal, 9 juin 1859.

Nous jouissons actuellement d'un temps magnifique, mais beaucoup trop froid pour la saison. Au commencement de la semaine, nous avons eu une gelée légère: elle n'a pu cependant causer de dommage aux semences.

Il n'en a pas été de même dans le Haut-Canada. On dit que les moissons y ont souffert.

La vente du thé, qui s'est faite la semaine dernière, n'a pas attiré autant de marchands qu'on en attendait. En général, ce printemps-ci, n'est pas avantageux au commerce. Après l'immense exportation qui s'est faite, on ne trouve pas la moitié des acheteurs que l'on attendait. Il ne se transige pas beaucoup plus d'affaires que dans le milieu de l'été. A la même époque l'année dernière, les vapeurs se

rendent aux paroisses du bas du fleuve, laissent souvent le port après avoir refusé du fret. Maintenant ils s'en vont des plus lestement.

Les maisons qui commencent presque entièrement avec le Haut-Canada, ne trouvent pas beaucoup de différence entre cette année-ci et les précédentes. C'est que les marchands du H.-C. font à peu près comme il nous est arrivé de faire. Ils se surchargent d'un fond considérable qui leur exemptera probablement les achats d'automne. Les marchands du Bas-Canada sont plus prudents: ils aiment mieux passer la mauvaise saison avec un fond peu considérable, jusqu'à ce que le monétaire arrive plus aisément. Ils achètent moins, mais paieront probablement mieux que les Haut-Canadiens.

Fleur.—Superfine, \$6 60 à 6 75. Qualité inférieure, \$6.25. Lard.—A New-York, il est en baisse, le meste se vendant \$16.75, ce qui montre une diminution de \$1.75. Le prime se vend \$14.75, diminution de 75 cts. A Montréal les prix ont aussi baissé. Prime \$13. Prime meste, \$15. Meste, \$18.50.

Thé.—La vente du thé qui a eu lieu la semaine dernière s'est faite à des taux équivalant les prix courants de New-York.

MARCHÉ AUX ANIMAUX.

Pour la dernière semaine. Bœuf extra, \$9 à 10 1er qualité, \$7 à \$1. 2e et 3e, \$5 à 7. Vaches à lait, \$15 à 45 chaque. Moutons, \$14 à 16. Agneaux, \$24 à 34. Porcs vivants, \$6 à 61. Débris, \$7 à \$1. Peaux, \$7. Suif, 7 cts.

MARCHE AU DETAIL.

Montréal, 9 juin 1859.

Table with columns: GRAIN, Fèves Américaines par minot, Fèves Canadiennes, Patates, Navets, Oignons par tresse, etc.

Table with columns: PRODUITS DE LAITERIE, Beurre frais par livre, Beurre sale, Fromage, etc.

Table with columns: VOLAILLES ET GIBIER, Dindons vieux, Oies, Canards, Do sauvages, etc.

Table with columns: VIANDES, Bœuf par livre, Lard, Mouton par quartier, Agneau, Veau, etc.

Table with columns: DIVERS, Œufs frais, Phe, Morue fraîche, Pommes par quart, Sucre d'érable, etc.

Table with columns: Foin depuis, Paillé, etc.

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par le Télégraphe.) New-York, 9 Juin 1859.

Fleur, en baisse; Etats \$6 45. Blé, en baisse et nominal: rouge ouest \$1.55; roux blanc \$1.55. Avoine, bonne vente, 54 cts. Orge, nominal à 75 cts. Bled d'inde, en baisse; mêlé 87 cts. Porc, en baisse; meste \$17.00; prime \$16.60. Saïndoux, ferme: 113 cts. Suif, lourd: 113 cts.

M A R I A G E.

A Sorel, Lundi, le 6 du courant, par le Rév. M. Gagnon, curé de Berthier, Eugène Bruneau, Ecuyer, Avocat, fils de l'hon. J. C. Bruneau, J. C. S. à Hébertville, fille aînée de l'hon. David M. Armstrong, C. L. du même lieu.

ANNONCES NOUVELLES.

DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés ont maintenant en main l'ASSOCIATION LE PLUS COMPLET, LE PLUS CONSIDÉRABLE et LE PLUS VARIÉ de LIVRES PROPRES à être donnés en PRIX, qu'il soit possible de trouver à Montréal: Prix de la DOUZAINE et au-dessus.

Les personnes, qui ne pourraient pas venir faire leur choix elles-mêmes, peuvent EN OÙTE CONFIANCE transmettre leurs commandes par la poste, en spécifiant la somme qu'elles veulent y mettre et le nombre de volumes qu'elles désirent recevoir.

FABRE & GRAVEL. No. 30, Rue St. Vincent. Montréal, 9 juin 1859.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

SERA Vendue et adjugée au dernier et plus haut enchérisseur, à la PORTE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE de St. Louis de Gonzague, JEUDE, le TRENTIÈME JOUR de JUN courant, à ONZE heures de l'avant-midi, propriété ci-après décrite, appartenant à la communauté de biens qui existait ci-devant entre Dame THÉRÈSE PILON et feu BENJAMIN LALANDE, en son vivant Cultivateur, de St. Louis de Gonzague, savoir:

UNE TERRE, Sise et située dans le septième Range d'Armstrong, en la Paroisse de St. Louis de Gonzague, formant partie des Lots Nos. 2 et 3, et mesurant deux arpents, sept perches et neuf pieds de front sur dix arpents de profondeur, sur la ligne cadastrale et quinze arpents et sept perches, sur la ligne cadastrale formant en tout trente-cinq arpents et sept perches en superficie, bornée en son front par le chemin de la Reine, en arrière par la terre de St. Louis, d'un côté, au nord-est par les terres de la paroisse Presbytérienne, et de l'autre côté, au sud-ouest par celles de Théophile Lalonde.

Les Conditions de la Vente seront données au moment de l'adjudication, et pourront être connues à l'avance s'adressant au soussigné, M. GARAND, J. G. St. Louis de Gonzague, 4 Juin 1859.

Association St. Jean-Baptiste.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE. 6 juin 1859.

A une assemblée nombreuse des membres de l'Association St. Jean-Baptiste, tenue ce jour, dans une des salles de l'Institut Canadien-Français, les Messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers de l'Association.

Président: M. le Dr. Beaubien. Vice-Présidents pour la section de la ville: l'hon. Chs. Wilson, L. A. Moreau, Jos. Beaudry, Ls. Labrèche-Viger.

Tresorier général: R. Trudeau. Commissaires ordonnateurs: C. A. Leblanc. Assis. Commissaire ordonnateur: Louis Beaudry, F. P. Pominville, Jos. Loranger, P. B. Badeau.

Secrétaire archiviste: R. B. Bellemare. Secrétaire correspondant: Hector Fabre. Secrétaire pour la section de la ville: L. A. Jette, M. Marchand, E. Hudon, fils L. N. Duvrenay.

Percepteurs: L. J. Béliveau, J. B. Rolland, A. Dubord, F. X. DeMontigny. Médecin: M. le Dr. Trudel, Chapelain: Messire Provost.

Section St. Antoine.

Vice-Présidents: Hubert Paré, Olivier Fréchette, Narcise Valois. Trésorier: Olivier Faucher. Secrétaire: Bte. Hoult, E. Fréchette. Percepteurs: Léandro Brault, C. Fitzpatrick, Chs. Renaud, F. X. Prieur. Médecin: M. le Dr. Munro. Chapelain: Messire Lenoir.

Section St. Laurent.

Vice-Présidents: E. B. Dufort, J. B. A. Couillard, F. X. Ferrier. Trésorier: Pierre Garnot. Secrétaire: Louis H. Sénécal, Joseph Royal. Percepteurs: Ag. Laberge, Romain St. Jean, Chs. M. Desnoyers, Michel Laurent. Médecin: M. le Dr. Globensky. Chapelain: Messire Perrault.

Section St. Marie.

Vice-Présidents: Alfred Larocque, J. U. Beaudry, Dr. Deschambault. Trésorier: A. Larivière. Secrétaire: Jos. Simard, Henr. Cotté. Percepteurs: Davi. Laurent, Ed. Stien Larivière, George Fullum, Rémi Lambert. Médecin: le Dr. Girard. Chapelain: Messire Pcard.

Comité de Régie.

Les Hons: G. E. Cartier, P. J. O. Chauveau, T. J. J. Loranger, Louis Renaud, A. A. Dorion.

LES DEUX DERNIERS JOURS.

INSTITUT DES ARTISANS VENDREDI ET SAMEDI, 10 et 11 Juin, ORIGINALITES et CARACTERES AMERICAINS de CARTER, le GRAND GEANT INDIAN et la PETITE FILLE de TEXAS.

MADAME VALE, MODISTE, De la Rue Regent, Londres.

INFORME respectueusement les Dames de Montréal et des environs qu'elle a ouvert ses SALONS DE MODES, AU No. 262, Rue Notre-Dame.

VOYAGE DE PLAISIR BOUCHERVILLE ET VARENNES. Vapour Terrebonne, CAPT. VOLIGNY.

GUILBAULT & JANOTTE, RELIEURS, Coin des Rues St.-Vincent et St.-Amable.

Vernis et Vernis de Japon (Japan.) J. & R. C. JAMIESON, No. 20, Rue Lemoiné.

BAZAR. Pour Aider au Soutien des Femmes Agées et Infirmes.

A VENDRE. FONTE EN BARRES—No. 1, Gartscherie et autres Marques. MULHOLLAND & BAKER.

FER EN BARRES—Meilleur raffiné, de Glasgow et autres Manufactures, toutes grosses. MULHOLLAND & BAKER.

FER EN FEUILLES, à Cercles et Feuillard. MULHOLLAND & BAKER.

PLAQUES à Bouilloire, Meilleurs de Thorncroft, MULHOLLAND & BAKER.

CLOUS et Fiches, Coupés et Pressés, de toutes grosses. MULHOLLAND & BAKER.

PELLES et Bêches, de "Hodgson," "Higgins," et autres. MULHOLLAND & BAKER.

FAULX, de "Moore," "Higgins," et autres. MULHOLLAND & BAKER.

HACHES, de "Simmon," "Higgins," et autres. MULHOLLAND & BAKER.

TOLES DU CANADA, Glamorgan, et autres Marques. MULHOLLAND & BAKER.

FERBLANC, Charcoal et Coke. MULHOLLAND & BAKER.

ANCREs, Chaines et Cordages, de toutes grosses. MULHOLLAND & BAKER.

CIMENT HYDRAULIQUE, Meubles, etc., etc. MULHOLLAND & BAKER.

QUINCAILLERIES Générales—Un assortiment considérable et complet, d'effets de Birmingham, Sheffield et Allemands, recommandés.

AVIS SPÉCIAUX.

JOHN HAROLD, No. 92, Rue McGill, Ayant des CHAUSSURES FAITES pour plus de \$40,000, qu'il a l'intention de convertir en ARGENT avant le mois d'août.

MANUFACTURE DE MARBRE DE Wm. CUNNINGHAM.—Les plus beaux dessins en sculpture et travail de goût sur Marbre, sont maintenant exécutés pour Monuments, et décorations d'enclos Funèbre, aux Ateliers de Marbre de Wm. Cunningham, No. 77, Rue Bleury.

LIGNE D'OPPOSITION POUR QUÉBEC. LE Nouveau Vapour de première classe

COLUMBIA, CAPT. L. COUVRETE.

FA Commencé ses voyages réguliers à Québec, arrêtant aux Ports intermédiaires.

LAissant Montréal pour Repartant de Québec pour Québec

POELES! POELES!! POELES!!! POELES AMERICAINS, GRILLES ET FOURNAISES A AIR CHAUD

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

U. J. MARTINEAU, informant respectueusement le public qu'ayant transporté son établissement au No. ci-dessus il prie les acheteurs de venir visiter le grand assortiment de ses POELES AMERICAINS, GRILLES et FOURNAISES A AIR CHAUD, qu'il peut recommander avec confiance.

AVIS AUX GENS D'AFFAIRES.

LES Soussignés informent le Public en Général qu'ils sont prêts comme par le passé à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien leur donner, tels que Collection d'Argent, révision de Livres de Compte, Lettres d'Affaires ou autres, distribution de Lettres Fournières, recherches pour toute situation à donner ou demandée comme Commissions, Compagnons, Apprentis, etc.; affaires auprès du Gouvernement; recherches dans les Répertoires des Notaires défunts, chez les Greffiers, dans le Bureau d'Enregistrement, etc.; Prêt et Emprunt d'Argent, Collection de Loyers, Ventes de Maisons; ventes, achats et Expédition de Marchandises, quelque soit le lieu de leur expédition, etc., etc.

LES Soussignés s'engagent à donner toutes les recommandations qu'on ex grâ d'eux—romettant de faire tout sous le plus court délai et à des conditions très-libérales. On pourra toujours voir l'un des soussignés au No. 108, RUE DES ALLEMANDS.

LE Matin jusqu'à 9 heures et le Soir depuis 4 heures jusqu'à 7 heures.

LE Dr. LAROCQUE Gradué du Collège McGill, ci-devant de Rigand, après une pratique de 12 ans à la campagne, a établi son bureau, PETITE RUE ST. JACQUES, No. 14, vis-à-vis chez le Dr. Trudel.

FAULX! FAULX! FAULX! MANUFACTURE DE MONTRÉAL. DOZ. des CÉLÈBRES FAULX CANADIENNES ÉTROITES de "Higgins," patrons de "Moore et Blood,"—Garanties égales à aucunes Faulx qui aient été importées en Canada; et à beaucoup meilleur marché.

PELLES et BÊCHES. 1000 DOZ. de PELLES et BÊCHES de "Higgins" Manufacture de Montréal, de différentes qualités, garanties en tout égales à celles d'Amérique, et de 15 à 20 pour cent à meilleur marché.

HACHES. 1000 DOZ. de HACHES garanties de "Higgins" Manufacture de Montréal, de différentes qualités, garanties en tout égales à celles d'Amérique, et de 15 à 20 pour cent à meilleur marché.

TARIÈRES. MANUFACTURÉES par la Compagnie de Tarières de Montréal. Un assortiment complet toujours en mains. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

CLOUS COUPÉS ET FICHES. 2000 QRTS. de grosseurs assorties de la Célèbre Manufacture de la Côte St. Paul. Aussi, Clous à River Brevetés de "Dunn".

TOLES. 2000 BOITES de Toles "Swansea," du Canada

FERBLANC. 600 BOITES de FERBLANC Coke IC et IX 1000 boîtes de meilleur Ferblanc Charcoal, IC, IX, IXX, DC, DX, DXX.

FONTE EN BARRES. 530 TONNES, de Fonte No. 1, de "Colness" et "Glenbrook" récemment arrivées.

Fer en Barre et Feuillard. 650 TONNES de Fer Écossais, bien assorti de "Glasgow."

ZINC ET ETAIN EN BLOC. 5 TONNES de ZINC Silesien, 1 " d'ETAIN en Bloc.

CLOCHES D'ÉGLISES, DE MANUFACTURE ET DE BATEAU A VAPEUR. VENANT d'être reçues par la North-American une congnation de CLOCHES d'ACIER, un article supérieur, et à beaucoup meilleur marché que le métal à Cloche.

Balances de Comptoir et à Plateforme Brevetées de "Fairbank." NOUS sommes agents pour la vente de ces Balances Célèbres et en tenons toujours un assortiment complet.

Mèches Brevetées. POUR Miner à Sec ou dans l'Eau, constamment en mains et à vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

Briques Brevetées de "Ford." 5000 BRIQUES Brevetées, reçues ex Minnesota de Liverpool. A vendre à bas prix, étant une consignation. FROTHINGHAM & WORKMAN.

Chaines et Ancres. CHAINES et ANCREs célèbres de "Wood" de grosses assorties, etc., etc. A vendre par FROTHINGHAM & WORKMAN.

QUINCAILLERIES. OUTRE les effets ci-dessus, les soussignés offrent en vente leur FONDS ordinaire si COMPLET ET SI BIEN CHOISI de Quincaillerie, qui comprend toute espèce d'articles dans cette ligne de commerce, achetés aux conditions les plus avantageuses sur les marchés anglais, allemands et américains. Les prix sont très raisonnables; termes ordinaires de crédit.

HUILLE DE MORUE. 16 Barriques } PURE HUILLE DE MORUE, 25 Quartes } A vendre par J. & J. MILLER, Mag. en de Cuir en Gros, Coin des Rues St. Pierre et Lemoiné.

IMPORTATIONS RECENTES.

LE Soussigné reçoit actuellement par le CITY OF QUÉBEC de Londres et offre en vente

Jambons de Westphalie, YARMOUTH BLOATERS (POISSON) Marinades et Sauces de CROSS & BLACKWELL, Olives de France et d'Espagne, Assaisonnement de Mankroon et de Noix; Jambons et Langues mis en pots; Chutney; Shrimp; Pâte de Bloaters et d'Anchovey; Moutarde Française, Moutarde Aromatisée de Soyer; Truffes; Poudre Currie; Gelée de Pied de Veau; Essences: Ess. de Shrimps; Ess. d'Huîtres; Saveurs de Soyer; Crème à Salade; Pâte Italienne; Moutarde de Rix en Sacons d'une livre et d'une demie livre; de de Coleman en pots de 2 et 4 livres; Gelatine de Cox; Marmelade Écossaise, Fromage de Cheddar, Northwilt et Cheshire, etc., etc.

Mon assortiment ordinaire de choix et très étendu de Vins Liqueurs, Porter, Ale, Thés, Cafés, Sucres, Fruits et Epicerie générale.

ALEX. MOUSSEAU, COURTIER, POUR la Vente des Produits et ÉPICERIES. No. 35, Rue St. François-Xavier. MONTREAL.

AUGMENTATION DE LOCAL ET EFFETS NOUVEAUX, AU Nouvel Etablissement de Papeterie, No. 151, RUE NOTRE-DAME.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

LE Soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a augmenté son Local assez considérablement pour faire le COMMERCE de PAPERIE dans toutes ses branches, en y adjoignant le magasin récemment occupé par Mlle. May, Modiste, sur la rue St. Lambert.

D. M. McPHERSON,

Horloger, Bijoutier, Etc., No. 189, RUE NOTRE-DAME. TOUTE description de Montres, Pendules, Boîtes Musicales, Compas, Télescopes, Stéréoscopes, Lunettes et Instruments de mathématiques, etc., Réparés, Ajustés et Garantis.

Mr. D. M. McPherson envoie chercher les Pendules et les livres à domicile sans charge extra. 24 mai.

Nouvellement Reçu. BRACELETS, DE VRAI BOIS de FONDRIERE IRLANDE La plus Grande Nouveauté du Jour, de 50 Patrons différents; Avec une Grande Augmentation dans son Splendide Assortiment de Montres, Bijouteries et Articles de Goût.

Nouvellement Reçu, UN GRAND ET MAGNIFIQUE ASSORTIMENT D'HORLOGES, D'Églises, d'Hôtel, de Bureau et de Maison, de toute sortes et de toute grandeurs

LIVRES. Histoire Populaire de la Guerre impériale par E. M. De St. Hilaire, 1 vol in-8. 1.20 \$ c.

L'ancien régime et la révolution, par A. de Tocqueville, 1 vol in-12. 1.50 Histoire de la Philosophie Morale et politique, par Paul Janet, 2 vols in-8. 3.25

Caractères et portraits littéraires du XVIIe Siècle, par M. Léon Fegure, 2 vols in-8. 3.25 Les Césars, par Cte. Franz de Champagny, 2 vols in-8. 4.00

Avenir ou trône de l'Empereur Nicolas Ier, par le Baron De Korff, 1 vol in-8. 1.50 La Corse et son Avenir, par Jean de la Rocca, 1 vol in-8. 1.50

Tableau politique et statistique de l'Empire Britannique dans l'Inde, par le Général de Bierstierna, 1 vol in-8. 2.00 Asie Mineure et Syrie, par Mme la Princesse de Belgiojoso, 1 vol in-8. 1.50

ATELIERS DE Carrosserie du Village Longueuil, DE JOSEPH MERCIER. TOUTES sortes de VOITURES d'ÉTÉ, sont fabriquées sur Commandes à l'Établissement ci-dessus.

LE Patronage bienveillant du Public des Villes, de Montréal, de Longueuil et de tous les Campagnes est spécialement invité sur ses magnifiques VOITURES de FAMILLE

HOTEL ST. LOUIS, No. 57, Rue Notre-Dame. MAGLOIRE LONGPRÉ. Mr. le Propriétaire de l'HOTEL ST. LOUIS a l'honneur d'inviter le public de la Ville et de la Campagne, LES VOYAGEURS SURTOUT, qu'il vient de terminer des réparations extérieures et intérieures qui font de l'Hotel ci-dessus un des plus beaux et des plus vastes établissements de ce genre à Montréal.

LES CHAMBRES sont très-propres, très nombreuses et très confortables. La TABLE d'HOTE contient ce qu'il y a de meilleur sur les marchés et de mieux apprêté sous le rapport culinaire.

LES Bouteilles et Cigarres sont des plus fins et des plus recherchés. Les visiteurs sont toujours certains d'être accueillis avec politesse et prévenance.

Mr. Longpré envoie un OMNIBUS à tous les DÉPARTS et les AKRIVEES de Chemine de Fer et Bateaux à Vapeur. Montréal, 20 mai. ce—52

CINQ-MARS & Cie. MARCHANDS DE HARDES FAITES, No. 71, Rue McGill, A L'ENSEIGNE DU PAVILLON BLANC, MONTREAL. L'ATELIER pour la confection des Vêtements de commande est sous l'habile direction de M. J. O. POITRAS, bien connu du public comme Tailleur expérimenté, et aussi pour la coupe sans réplique qu'il donne aux ouvrages qui lui sont confiés.

W. & J. MUIR, Marchands Tailleurs, 35, GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

MILLAN & CARSON, MARCHANDS TAILLEURS, DRAPERS Importateurs d'Étoffes, No. 66, RUE MCGILL.

PRENNENT la liberté d'informer leurs pratiques qu'ils ont reçu un FONDS LE PLUS COMPLET de MARCHANDISES contenant tout ce que peut comporter leur ligne de commerce, Drap double largeur de l'Ouest d'Angleterre, Casimires, Patrons de Veste, Casimires de Goût et Tweed Tissés avec de la Soie. Aussi un bel assortiment de Tweeds Coubourg.

Par l'avantage qu'ils ont de s'approvisionner sur les Marchés de Londres aussi bien qu'ici, ils se flattent de ne pouvoir être surpassés nulle part par le prix, la qualité et le goût de leurs marchandises.

Vêtements de toute espèce faits sur mesure avec grand soin et à des prix modérés pour argent comptant. —Aussi— Un bel assortiment en mains de HARDES FAITES. N. B.—UN SEUL PRIX. Montréal, 12 avril 1859. 2r-41



COMPAGNIE DE LA MALLE ROYAL VAPEUR OCEANIQUES DE MONTREAL.

CETTE LIGNE est composée de puissants Vapeurs de Première Classe, à hélice, dont les noms suivent: BOHEMIAN, NORTH BRITON, ANGLO-SAXON, INDIAN, HUNGARIAN, NOVA-SCOTIAN, NORTH AMERICAN, CANADIAN, (en construction).

DE QUEBEC A LIVERPOOL. North Britain, Samedi, 14 mai, à 9 a. m. Anglo-Saxon, Samedi, 21 mai, à 9 a. m. Nova-Scotian, Samedi, 28 mai, à 9 a. m. North-American, Samedi, 4 juin, à 9 a. m. Hungarian, Samedi, 11 juin, à 9 a. m. Indian, Samedi, 18 juin, à 9 a. m.

COMPAGNIE DU RICHELIEU

Ligne Quotidienne de la Malle, ENTER MONTREAL ET QUEBEC. VAPEURS QUEBEC ET NAPOLEON. Laissez alternativement le Port de Montréal comme suit: VAPEUR QUEBEC, CAPT. RUDOLF. Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 6 h. P. M.

Le vapeur Terrebonne, CAPT. VOLIGNY, Voyageur, à l'avenir, pendant le reste de la saison, comme suit. DEPART DE TERREBONNE, Tous les Lundis à 8 1/2 heures, A. M.

CHEMIN DE FER DE MONTREAL ET CHAMPLAIN. LE Vapeur "IRON DUKE" laisse le QUAI pour ST. LAMBERT, tous les jours à 7 heures A. M. et à 3 1/2 heures P. M.

DIVISION DE LACHINE. Convois Laissez Montréal à Lachine à 7:00 A. M., 8:45 do, 12:00 midi, 2:45 P. M., 5:10 do, 6:30 do.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC, DIVISION OUEST. TROIS Convois laissent la POINTE ST. CHARLES durant cette saison: 1o. Express pour Toronto et les Stations principales à 9:00 h. A. M.

HABILLEMENTS. SPRING & CIE. Neuves et de Seconde Main, Marché Bonsecours, (Entrée sur la Rue St. Paul.) PAIENT LES PLUS HAUTS PRIX, EN ARGENT, pour HARDES DE SECONDE MAIN, ou prises en ÉCHANGE pour ROBES à ROBES.

MANUFACTURE DE MARBRE DE MEMORY Wm. CUNNINGHAM, No. 77, RUE BLEURY. Wm. CUNNINGHAM, Manufactureur de MARBRE BLANC et en toute sorte de Monuments en MARBRE, TOMBES et FERRURES FUNERAIRES, DEVANTS DE CHEMINÉES, DESSUS DE TABLES et de BUREAUX.

HOTEL DU CANADA. AVIS IMPORTANT AUX VOYAGEURS. LE Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu, annonce à ses nombreux Visiteurs, qu'il vient de faire de GRANDES AMÉLIORATIONS dans les différents services de sa maison et qu'il espère continuer à mériter l'encouragement public.

AMEUBLEMENT! AMEUBLEMENT!! S. W. ABBOTT & CIE. INVITENT cordialement tout Acheteur de MEUBLES, de visiter leur assortiment qui est presque tout de leur propre Manufacture, à Montréal, des meilleurs Matériaux exécutés par les meilleurs Ouvriers.

JOSEPH LAJEUNESSE, ARTISTE. A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal, qu'il donnera des LEÇONS de MUSIQUE Vocale et Instrumentale, sur la Harpe, le Piano, la Guitare, le Violon et l'Orgue.

BLED DE SEMENCE. Bled de la Mer-Noire. Bled hfe, (Scotch). FLEUR Extra supérieure, " Superfine No. 1, " " No. 2, " de Seigle, " de Bled d'Inde.

W. BRISCOE, Perruquier et Barbier Coiffeur, 62, GRANDE RUE ST. JACQUES, 62, Enseigne de la Chaise à Barbier. La plus grande attention, propreté et ordre régneront dans la direction de l'établissement.

MADAME ALLAN, Modiste, No. 215, RUE NOTRE-DAME, No. 515. PREND la liberté d'informer ses pratiques et le public que ses SALONS DE MODES sont maintenant ouverts aux VISITEUSES et renferment un nouveau fonds de MARCHANDISES de PRINTEMPS provenant des meilleurs FACTURES Françaises, Anglaises et Américaines.

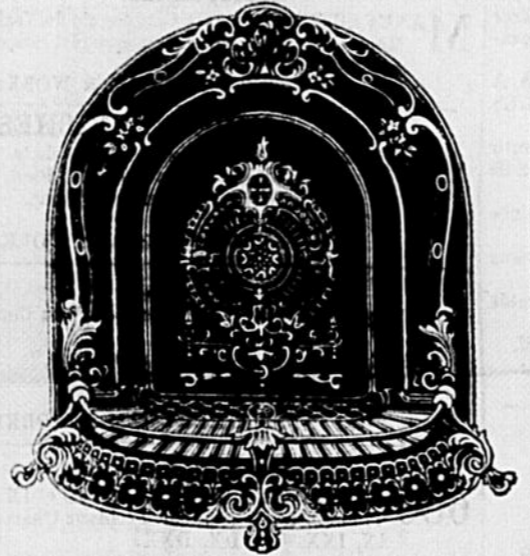
ADOLPHE COULET, Cordonnier et Marchand de Chaussures, No. 12, Grande Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE LA BOTTE TRICOLORE. M. A. GOULET a le plaisir d'apprendre à ses pratiques et au public qu'il tient constamment en mains et FAIT sous le plus COURT DÉLAI toute espèce de CHAUSSURES avec les Meilleurs CUIRS et emploie les MEILLEURS OUVRIERS.

A VENDRE. 60,000 MINOTS BLEU-FINDE, dont 15,000 arriveront dans huit ou dix jours, et le reste bientôt après. — AUSSI: — BLED de Semence, Fleur, Lard Plâtre Calciné, Plâtre pour les cultivateurs, etc. L. RENAUD, Vis-à-vis le Marché Ste. Anne Montréal, 4/11/59.

CLOVIS LEDUC, MANUFACTUREUR DE VOITURES DE PREMIER PRIX, DES Expositions de Paris, des Etats-Unis et du Canada, MANUFACTUREUR DU Carrosse du Prince Napoléon. CLOVIS LEDUC tout en offrant ses remerciements à ses nombreuses pratiques de LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE, pour le patronage libéral qui lui a été accordé depuis le commencement de ses affaires, prend la liberté de les informer, et le public en général, qu'il continuera de Manufacturer dans ses NOUVEAUX ATELIERS, No. 67, Rue St. Antoine.

MAISON DE PENSION ET RESTAURANT LOUIS LEPERE, RESTAURATEUR, a l'honneur d'informer le Public et ses Amis, qu'il ouvrira au 1er MAI prochain, une Maison de Pension et Restaurant. AU No. 12, RUELLÉ DES FORTIFICATIONS, où il espère satisfaire tous ceux qui voudront bien l'encourager. Ceux qui désirent connaître, avant le 1er MAI prochain, les conditions, pour pension, peuvent s'adresser au No. 19, Rue Dorchester, près de la Rue St-Denis.

UN GRAND ASSORTIMENT DE GRILLES AMERICAINES, POUR CHEMINÉES. — AUSSI: — POELES DE CUISINE Couchettes en Fer, A DES PRIX TRES REDUITS, RODDEN & MEILLEUR, 71, Grande Rue St. Jacques, Montréal, 5 avril 1859.



ETABLISSEMENT DE FOURRURES DE PREMIER PRIX, EN GROS ET EN DETAIL. A. BRHADI, No. 113 Rue Notre-Dame, No. 113. TROISIEME PORTE OUEST du PALAIS DE JUSTICE. A reçu son assortiment de printemps de CHAPEAUX de SATIN, Soie et Fentre, dans les derniers goûts de NEW-YORK, LONDRES et PARIS.

MADAME ALLAN, Modiste, No. 215, RUE NOTRE-DAME, No. 515. PREND la liberté d'informer ses pratiques et le public que ses SALONS DE MODES sont maintenant ouverts aux VISITEUSES et renferment un nouveau fonds de MARCHANDISES de PRINTEMPS provenant des meilleurs FACTURES Françaises, Anglaises et Américaines.

MADAME ALLAN, Modiste, No. 215, RUE NOTRE-DAME, No. 515. PREND la liberté d'informer ses pratiques et le public que ses SALONS DE MODES sont maintenant ouverts aux VISITEUSES et renferment un nouveau fonds de MARCHANDISES de PRINTEMPS provenant des meilleurs FACTURES Françaises, Anglaises et Américaines.

ADOLPHE COULET, Cordonnier et Marchand de Chaussures, No. 12, Grande Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE LA BOTTE TRICOLORE. M. A. GOULET a le plaisir d'apprendre à ses pratiques et au public qu'il tient constamment en mains et FAIT sous le plus COURT DÉLAI toute espèce de CHAUSSURES avec les Meilleurs CUIRS et emploie les MEILLEURS OUVRIERS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE DE LIVERPOOL ET LONDRES. Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve. DEPARTEMENT DU FEU. CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâti-mes et toutes sortes de propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions libérales.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AETNA HARTFORD CONN. CAPITAL PAYE ET SURPLUS \$1,800,000. Cette vieille compagnie, et si avantageusement connue, continue à ASSURER toute ESPÈCE DE PROPRIÉTÉ à des termes aussi favorables que les risques le permettent. ROBERT WOOD, Agent, Rue St. François Xavier, Montréal, 22 mars 1859.

BAINS DE MONTREAL. LE Soussigné informe ses pratiques et les citoyens de Montréal et des environs, qu'il vient d'ouvrir ses CHAMBRES ET BAINS, pour la Saison. Dix Bains en cuivre, galvanisés en Argent, sont à la disposition des habitants, aussi bien qu'un Salon pour la commodité des Baigneurs.

Changeement de Demeure. Mr. JUNG, PROFESSEUR DE GUITARE, PIANO, Etc. A l'honneur d'informer ses amis et le Public en général qu'il a transporté sa résidence au No. 76, Rue St. Dominique, où il continuera à donner des leçons de Musique, à domicile ou chez lui, sur la GUITARE, le PIANO, etc.

J. P. CRAIG FACTEUR DE PIANOS, A Transporté ses ATELIERS et MAGASIN au No. 82, Rue St. Laurent. M. CRAIG, invite les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon Piano, de venir faire une visite à son Atelier, où elles en trouveront un assortiment varié qu'il vendra à des prix très réduits.

SALON EMPIRE. CE DEVAUT OCCUPIER PAR FRANCIS FRANCISCO, Sera ouvert le PREMIER MAI 1859, par le Soussigné qui vient de lui faire subir de Grandes améliorations. RESTAURANT. Ce colosse Etablissement sera le plus VASTE RESTAURANT de notre Cité. LA TABLE D'HOTE sera ouverte toute heure et contiendra les mets les plus recherchés.

JEUX DE QUILLES. Les plus belle A. LÉES qui soient sur ce continent où l'ordre et la tranquillité seront strictement observés. LA BARRE. Sera tenue d'après le Système suivi dans les GRANDS CAFÉS de l'EUROPE où l'on trouvera les meilleurs Vins, Eau-de-Vie et boissons rafraichissantes, de toutes sortes ainsi que Cigares et Tubes en verre pour limonades à la napolitaine.

J. B. EMOND, Propriétaire, Montréal, 29 avril 1859. Academie de Montreal. SALLE BONAVENTURE. LES avantages que cette Institution offre à la population Canadienne Française de Montréal pour jouir d'un cours choisi d'Études dans toutes les branches de la Littérature Anglaise et Classique, avec les hautes Matières, ont été appréciés au Principal que les Citoyens de Montréal lui accorderont une part libérale de leur patronage.

Académie de Montréal. SALLE BONAVENTURE. LES avantages que cette Institution offre à la population Canadienne Française de Montréal pour jouir d'un cours choisi d'Études dans toutes les branches de la Littérature Anglaise et Classique, avec les hautes Matières, ont été appréciés au Principal que les Citoyens de Montréal lui accorderont une part libérale de leur patronage.

MARCHANDISES DE MODE! LES SALONS de MODES, No. 234 Rue Notre-Dame, seront ouverts aujourd'hui, avec 140 chapeaux Garnis de \$3 jusqu'à \$15 chaque, faits avec goût et avec des étoffes de la meilleure qualité. On ne trouvera rien de mieux dans la ville. Mme. W. MIDDLETON, Montréal, 10 mai 1859.

GRANDS MARCHÉS! Magasin de Hardes du Grand Tronc, 87 RUE MCGILL, 87. LES PROPRIETAIRES de l'Établissement ci-dessus de HARDES FAITES, Annoncent respectueusement à leurs Pratiques et au public en général qu'ils ont en ce moment complétés leurs importations du Printemps, et qu'ils sont prêts à mettre en vente le FONDS le plus considérable, le meilleur marché de HARDES FAITES, (Toutes sorties de ses propres Boutiques.)

AGENCE DES ALAMANDRES (SAFES) PROVINCIALES PATENTÉES DE TAYLOR, A l'Épreuve du Feu. LE Soussigné a été nommé AGENT pour la Cité de Montréal, et les environs; il sollicite des Ordres, qui recevront une prompt attention. THOMAS MAXWELL, No. 19, Rue St. François-Xavier, Montréal, 24 déc. 1858.

Deménagement. LE DÉPOT de VOITURES de M. O'MERA est Transporté au ST. GEORGES HALL, Grande Rue St. Jacques, où des Voitures de toute description seront offertes en vente, et toutes commandes reçues, comme de coutume. Montréal, 22 avril 1859.

GEORGE YON, PLUMBIER ET FERBLANTIER, CANADIEN, RUE ST. LAURENT, N° 188, MONTREAL. A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il se chargera de poser des Tuyaux à l'Eau et à Gaz; et aussi de faire et mettre en ordre les bains, les Cabinets d'Al-lance, les Eviers de Cuisine, etc.

Meubles de Menage. MM. POULIN et FERLAND, Meubliers-Ebénistes, offrent en vente à leur Boutique, No. 97, Rue St. Charles-Borromée, un assortiment général de Meubles de Menage à des prix très réduits, entr'autres des Sets complets pour chambres à coucher, depuis \$16 jusqu'à \$90.

Dr. TRESTLER, DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS, No. 116, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Premier prix à l'Exhibition Provinciale de 1858. 4 février 1859.

Dr. DORSONNENS, 31 Grande Rue St. Laurent 31, MONTREAL. Montréal, 17 déc 1858. BELLE & GERMAIN, AVOCATS, No. 12 Rue St. Lambert, No. 12, Montréal, 6 déc. 1858.